Medienmitteilung vom 13. Juni 2025

Le Fonds de mobilité soutient les stations de mobilité, les parkings de covoiturage et les stations de vélos en libre-service dans l'agglomération, ainsi que la série d'événements BikeCare Basel

Par le biais du Fonds de mobilité, le canton soutient à nouveau des projets pour une mobilité durable à Bâle et ses environs. Il s'agit notamment d'emplacements d'autopartage ainsi que de places de stationnement et de boxes pour vélos dans le Kandertal (D), d'un projet pilote de covoiturage dans l'agglomération et de contributions aux communes qui installent des stations de vélos PubliBike. Une contribution est également versée à la série d'événements BikeCare Basel, par laquelle le Département des travaux publics et des transports souhaite motiver la population bâloise à maintenir son vélo en bon état et à l'utiliser à nouveau plus souvent.

Le Département des travaux publics et des transports du canton de Bâle-Ville suit la proposition du conseil trinational du Fonds de mobilité et soutient l'arrondissement de Lörrach dans la réalisation de 32 stations de mobilité. Celles-ci sont situées à des arrêts de transports publics dans le Kandertal et permettent aux voyageurs de passer de la voiture ou du vélo aux transport public – et inversement. Concrètement, le Fonds de mobilité contribue à hauteur de 101'271 francs à la réalisation de 54 emplacements d'autopartage, 79 places de stationnement avec des arceaux d'attache et 11 boxes pour les vélos ainsi que 26 piliers de mobilité pour une meilleure reconnaissance des stations. Les nouvelles offres seront réalisées d'ici 2027, afin qu'à l'avenir plus de pendulaires du Kandertal utilisent des moyens de transport durables pour leurs trajets vers / depuis Bâle.

Le Fonds de mobilité soutient également la start-up BePooler, qui souhaite promouvoir la combinaison du covoiturage et du Park-and-Ride dans le cadre d'un projet pilote de trois ans. Trois emplacements de BePooler doivent être installés à la gare de Rheinfelden (AG) et à un deuxième site à définir. Celles-ci peuvent être réservées et utilisées exclusivement par des personnes qui forment des groupes de covoiturage via l'application de BePooler. Les voyageurs doivent ensuite prendre le train depuis la gare. BePooler souhaite ainsi encourager les personnes à partager leur voiture privée et utiliser les transports publics pour une partie du trajet, plutôt que de se rendre seules en voiture au centre-ville de Bâle. Dans le cadre d'un financement initial, le Fonds de mobilité contribue à hauteur de 9 300 francs à ce projet pilote.

Afin que la population des communes voisines puisse à l'avenir se rendre à Bâle et retourner à la maison avec un vélo en libre-service, un programme de promotion pour les stations PubliBike dans les communes environnantes sera probablement lancé en juillet 2025. Les communes voisines intéressées peuvent déposer une demande simplifiée pour les stations PubliBike auprès du Fonds de mobilité et recevoir un remboursement forfaitaire des frais d'exploitation pendant une période pouvant aller jusqu'à 4,5 ans. Les communes situées à proximité de Bâle (jusqu'à 4 km de distance) reçoivent 2'000 francs par année d'exploitation pour chaque station PubliBike mise en place. Les communes plus éloignées (jusqu'à 8 km de distance) reçoivent encore 1'200 francs par station PubliBike et par année d'exploitation. Les formulaires de demande, la liste des communes éligibles et d'autres conditions seront mis en ligne sur le site Internet du Fonds de mobilité à partir de juillet 2025. Depuis 2021, le Fonds de mobilité soutient également l'offre de

Münsterplatz 11, CH-4001 Basel
E-Mail bvd.medienstelle@bs.ch
Internet www.bs.ch/bvd
Telefon +41 61 267 91 52

location de vélos de Pick-e-Bike en contribuant aux frais d'exploitation des communes autour de Bâle.

Enfin, le Fonds de mobilité finance la série d'événements « BikeCare Basel », prévue pour 2026. Avec ce projet, le Département des travaux publics et des transports souhaite encourager la population bâloise à réparer ses vélos et vélos électriques anciens et peu sûres (soi-même ou faire réparer par quelqu'un d'autre) et à les réutiliser. Après un grand événement initial, des événements répartis sur plusieurs mois seront organisés dans différents quartiers de Bâle. Avec le soutien de vendeurs de vélos locaux, les personnes intéressées seront capables d'effectuer elles-mêmes de petites réparations sur leur vélo ou de reconnaître quand elles doivent faire appel à un spécialiste. Le Fonds de mobilité met à disposition 200'000 francs pour la réalisation de ce projet.

Le Fonds de mobilité est alimenté par les frais des cartes de stationnement des visiteurs, pendulaires et résidents du canton de Bâle-Ville. Les recettes du Fonds s'élèvent chaque année à environ 3,4 millions de francs. Le Fonds de mobilité du canton de Bâle-Ville est un dispositif unique en Suisse, car les montants alloués peuvent contribuer au financement de projets de mobilité respectueux de l'environnement au sein du canton, mais aussi en dehors. C'est un exemple de coopération dans l'agglomération trinationale de Bâle, au-delà des frontières cantonales et nationales.

Renseignements complémentaires

Doreen Heinzmann, Tel. +41 61 267 92 07
Secrétariat du Fonds de mobilité

Remarque

Pour en savoir plus sur le Fonds de mobilité : www.mobilitätsfonds.ch